

« Le Conseil International de la Science ou ISC : Sa mise en place et ses ambitions »

**Par Marie-Lise Chanin
Représentante de la France à l'ICSU**

Les changements que subit la société et ceux qu'elle aura à subir dans les décennies à venir ont été fréquemment évoqués au cours de l'année 2017 : qu'il s'agisse du rôle de plus en plus important que jouera l'intelligence artificielle, des risques potentiellement graves pour l'humanité liés aux progrès de la génétique, des dangers que laisse prévoir la démographie en expansion dans un monde aux ressources limitées, des changements de perception du devenir de l'homme dans le contexte du transhumanisme... La littérature fourmille de livres abordant ces différents problèmes et qui deviennent rapidement et de façon surprenante des bestsellers, ce qui montre à quel point la société est inquiète de son devenir.

L'Académie des Sciences tient d'ailleurs à jouer un rôle dans ces débats de société pour apporter la voix de la Science, notamment par l'organisation de ce qu'elle a intitulé « les Rencontres Capitales » où des Académiciens et des personnalités du monde socio-économique débattent sur un thème donné : en 2016, le thème choisi était le progrès, cette année le thème général de ces rencontres sera « Temps : mémoire et mutations ».

Les problèmes auxquels notre société est actuellement confrontée et qui relèvent à la fois des sciences naturelles et des sciences sociales ne datent pas d'hier et dans le cadre de l'ICSU la mise en place au cours des récentes années des programmes interdisciplinaires a tenu compte en partie de ce problème en créant WCRP en 1980 et l'a presque résolu en créant des programmes en commun entre les deux communautés représentées par l'ICSU et l'ISSC : Ce fut le cas de « Future Earth » en 2015, et plus récemment du programme « Integrated Research and Disaster Risk ». On peut aussi dire que le programme « Urban Health and Well Being » aurait pu être aussi décidé et mené en commun.

Mais il devenait urgent de faire tomber cette frontière traditionnelle dans les structures de la recherche, et ce ne fut pas facile. En fait la fusion de l'ICSU et d'ISSC envisagée depuis des années, a demandé des efforts importants des deux côtés, chacun ayant peur d'y perdre sa personnalité et son âme. Après un premier vote en Octobre 2016 où lors d'une AG exceptionnelle qui avait lieu à Oslo un vote de principe avait été positif (76% du côté ICSU, 86% du côté ISSC), on avait quand même noté que plusieurs unions de l'ICSU, et pas parmi les moindres, avaient voté contre la fusion. Un travail d'explication de l'objectif et de l'intérêt de la fusion a eu lieu pendant l'année 2017. Deux groupes de

travail ont été mis en place par les 2 organisations et ont travaillé pendant toute l'année 2017 pour préparer l'assemblée générale d'octobre dernier. Un groupe était chargé de réfléchir à la nouvelle stratégie à développer. L'autre groupe était chargé de préparer les statuts et les règles de fonctionnement du nouveau Conseil en tenant compte du passé de chaque organisation et sans ne blesser aucune susceptibilité. J'ai eu le privilège de faire partie de ce groupe et j'ai donc pu voir de près les difficultés.

Les points que nous avons préparés dans ces deux groupes ont fait l'objet de présentations, de discussions et de vote avant le vote final sur la fusion.

Parmi ceux-ci il faut citer :

- La définition de ce que veut dire être **membre de l'ISC** : Tous les membres actuels de l'ICSU et de l'ISSC restent membres de l'ISC, mais 3 catégories ont été définies :

- Les unions ou associations c-à-d des structures internationales, non gouvernementales correspondant à des activités scientifiques internationales reconnues.
- Les membres nationaux représentés soit par les Académies soit par leurs équivalents : conseils de recherche ...
- Les membres associés internationaux, nationaux ou régionaux mais de caractère non gouvernemental. Ils paient une contribution mais n'ont pas le droit de vote.

- **Les procédures de vote** sont au nombre de 3 suivant que le vote porte sur des sujets scientifiques, des élections et/ou des points de procédure, et enfin sur des points financiers.

- Dans le premier cas, la règle est un vote par membre
- Dans le second, un vote par membre excepté quand un même pays est représenté par 2 ou plusieurs membres. Dans ce cas ceux-ci devront se mettre d'accord et ne disposeront que d'un vote
- Dans le cas de vote sur les finances, chaque pays appartient à une catégorie dépendant de sa contribution financière, comme cela était le cas à l'ICSU, et dispose donc d'un nombre de voix défini par sa contribution.
- D'autre part l'ensemble des votes des unions doit avoir le même poids que l'ensemble des votes des membres nationaux, comme cela était le cas à l'ICSU.

- La façon de procéder à **la création de l'ISC** a fait aussi l'objet de discussions et d'un vote. D'après la loi française, le choix était soit une dissolution de l'ICSU et de l'ISSC suivi d'une création de l'ISC, soit une absorption de l'ISSC dans l'ICSU avec changement de nom et de statuts. Cette dernière option s'est

avérée plus rapide, moins coûteuse et elle évite d'avoir à renégocier l'engagement du gouvernement français quant à la mise à disposition du bâtiment. C'est cette seconde solution qui a été choisie.

Mais après deux assemblées générales communes, et plus particulièrement deux jours de débats sur les points précédents lors de l'Assemblée Générale de Taiwan en Octobre 2017, la confiance s'est établie, et ces efforts ont conduit à un vote non ambigu. En effet, 100% des unions ont voté la fusion, un résultat au delà de ce qui était inattendu, et 97.6% et 90% respectivement des pays membres.

Le Conseil International de la Science (ISC) sera créé en Juillet 2018

Après ce vote, il y a donc lieu de procéder aux changements de structure et à un vote électronique qui aura lieu en Avril prochain ; ce sera l'ultime étape. Une nouvelle organisation, le Conseil International de la Science, va donc voir le jour et son Assemblée générale fondatrice se tiendra à Paris en Juillet 2018. Deux pays étaient en fait candidats pour accueillir cette Assemblée, la France et le Japon : La France a été choisie par un vote nettement majoritaire et cette manifestation aura lieu les 3, 4 et 5 à Paris. Elle se déroulera en deux phases. Tout d'abord à l'Institut Océanographique, récemment renommée la Maison des Océans, rue saint Jacques où la première journée sera consacrée à la rencontre entre les unions ou associations des deux anciennes structures et les pays membres pour faire connaissance et discuter de leurs projets. Le lendemain sur le même site auront lieu les élections des Président et Vice-Présidents ainsi que des Officiers du nouveau conseil après présentation des candidats en application des règles prévues dans les nouveaux statuts de façon à s'assurer de l'équilibre entre les deux communautés.

Le dernier jour aura lieu la journée scientifique qui se tiendra à l'invitation de l'académie des Sciences sous la Coupole de l'Institut. Elle sera ouverte par le Président de l'Académie et le Secrétaire Perpétuel en présence du Président de la République et du Secrétaire Général des Nations Unies (ou la directrice de l'UNESCO). Cette cérémonie donnera lieu à une conférence de presse. L'après-midi sera consacrée à 3 ou 4 grands exposés scientifiques par des personnalités de haut niveau. Il est important que cette Assemblée qui marque l'accueil en France d'un Nouveau Conseil International de la Science fasse l'objet d'une grande visibilité et c'est ce que nous avons comme mission de mettre en place.

Le siège de l'ISC sera situé à Paris sur le site actuel de l'ICSU, 5 rue Auguste Vacquerie, dans un immeuble mis à la disposition par le gouvernement et complètement rénové et modernisé lorsque l'ICSU s'y est installé il y a dix ans.

Tout en continuant les efforts initiés par ses prédécesseurs, l' ISC se promet de développer de nouveaux programmes avec les objectifs suivants :

- Développer la recherche scientifique comme le moyen le plus efficace d'acquérir une connaissance robuste et fiable
- Promouvoir le besoin d'une compréhension fondée sur l'expérience et soutenir la recherche internationale qui réponde aux grandes questions globales
- Soutenir la créativité scientifique et son intérêt dans l'ensemble du monde
- Protéger la liberté d'enquêter, de circuler et de s'associer.

L'impact sur le COFUSI

Au sein du COFUSI, il convient donc de réfléchir aux conséquences que cette fusion peut apporter et chacun d'entre vous au sein de son union ou de son programme interdisciplinaire est invité à fournir des idées. Lors de l'AG du COFUSI l'an dernier, je vous avais présenté la liste des différentes composantes de l'ISSC. La première action serait d'identifier les activités scientifiques pouvant se rapprocher des thématiques des Unions actuelles de l'ISSC. La France n'était pas membre de l'ISSC proprement dite, mais elle était membre de plusieurs unions de l'ISSC, tout d'abord les deux unions communes : l'Union des Sciences Psychologiques IUPsyS et l'Union internationale de Géographie IGU, qui sont déjà représentées et actives au sein du COFUSI.

Mais en faisant quelques recherches sur les structures françaises correspondant à celles de l'ISSC, j'ai découvert que, dans un certain nombre de domaines, la France était déjà représentée dans des Associations de l'ISSC, notamment et de façon sans doute pas exhaustive:

- Association Française de Science **Politique** - AFSP, par laquelle la France est membre de International Political science Association, IPSA.
- Institut international des Sciences **Administratives**, par laquelle la France est membre de l'International Institute of Administrative Sciences ,IIAS.
- Association Française des Sciences **Economiques** AFSE, par laquelle la France est membre de l'International Economic Association, IEA.
- Association Henri Capitant des Amis de la **Culture Juridique**, par laquelle la France est membre de l'International Association of Légal Science, IALS.
- Mais aussi dans l'International Union for the Scientific Study of **Population** qui n'a que des membres individuels et compte un certain nombre de démographes français.

Il y a évidemment quelques surprises : que l'Anthropologie n'ait pas rejoint l'Union of Anthropological & Ethnological Sciences, étant donnée la réputation de la France dans ce domaine est surprenant !

Et il serait donc intéressant de prendre des contacts avec les membres français de ces Associations pour voir ce qu'ils souhaitent éventuellement réaliser en commun. Mais les contacts seront facilités lorsque de nouveaux thèmes de recherche seront mis en place par le nouveau Conseil ISC. Les idées ne manquent pas. L'objectif de l'ISC reste le même que celui de l'ICSU : **La science au service de la société**, mais cette union avec les sciences humaines devrait faciliter la tâche.

L'activité européenne de l'ICSU-Europe

Un rôle important dans cette étape de mise en commun des sciences, qu'elles aient été ou non regroupées auparavant dans l'ICSU ou l'ISSC pourrait être joué par le Groupe Européen de l'ICSU. En effet dans beaucoup de pays européens, les Sciences sont placées sous l'autorité d'une unique Académie qui pratiquait déjà cette fusion. D'ailleurs le projet de fusion a été soutenu dès l'origine par l'ensemble des pays européens qui en ont accepté l'idée et ont contribué à mieux en définir les contours.

Lors de la dernière réunion annuelle de ce Groupe qui a eu lieu en Mai à Riga, Lettonie, un texte a été élaboré avec des recommandations très écoutées par les groupes internationaux chargés de préparer la fusion : notamment il a soutenu l'ambition pour l'ISC de devenir la Voix Globale de la Science en interaction et collaboration avec les autres organisations. Il a aussi rappelé la nécessité d'accroître la visibilité du nouveau conseil dans le monde scientifique et politique et de répondre plus rapidement aux sujets émergents.

Le Groupe devait procéder à l'élection de nouveaux membres. A la suite de ma proposition, Olivier Houdé a été élu membre du Management Group : Son appartenance à la fois à l'ICSU et à l'ISSC et son argumentation éclairée en faveur de la fusion ont joué en faveur de son élection. C'est pour moi une grande satisfaction car ce groupe européen que la France avait porté sur les fonds baptismaux avec la Royal Society en 2003 s'avère être une structure très utile pour harmoniser les points de vue européens et Olivier Houdé y jouera sûrement un rôle important.

La prochaine réunion aura lieu à Moscou les 3-4 Mai 2018. Ce sera la première fois qu'il sera reçu par l'Académie des Sciences de Russie.

9/01/2018